

JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS

Trousse d'activités



Pour les
enfants de
10 à 12 ans



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

Trousses d'activités pour la Journée Nationale des Enfants



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

www.espacesansviolence.org/abitiaviest

Remerciements à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs

Nous tenons à dire merci à :

Jean-Philippe Marcotte, (www.jpmarcotte.com) pour la conception de la vidéo animée. Merci pour tout le temps investi dans le projet, les bonnes idées, et les suivis très serrés pour répondre à nos besoins.

Merci aussi à **Marie-Ève Tessier-Collin, d'Orbie illustration** d'avoir accepté que certaines de ses illustrations soient utilisées.

Encore une fois, merci au **Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) et ses membres** pour leur collaboration et leurs commentaires à la vidéo et au cahier.

Enfin, merci à tous nos partenaires financiers, qui nous ont permis de produire la courte vidéo et de créer ce cahier. Merci à :

- **Mine Canadian Malartic**
- **Député d'Abitibi-Est, Pierre Dufour**
- **Ville de Val-d'Or**
- **Mines Agnico Eagle**
- **Députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais**
- **Députée fédérale Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé**
- **Députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Émilise Lessard-Therrien**
- **Ville de Rouyn-Noranda**
- **Cinéma Capitol**
- **Cinéma Paramount**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
1. VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO ANIMÉE	7
2. RELATIONS ENTRE LES DROITS	8
2.2 FICHES DES ENFANTS DU MONDE	9
MOT CROISÉ SUR MES DROITS.....	11
3.2 CORRIGÉ DU MOT CROISÉ	12
4. QU'EN PENSEZ-VOUS?.....	13
5. JEU FUTURAVILLE : ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE!	17
6. DEUX MAINS VALENT MIEUX QU'UNE	21
7. MESSAGES CODÉS.....	22
8. CRÉEZ VOTRE PROPRE RUBAN BLEU.....	24
9. OeuVRE COLLECTIVE.....	27
ANNEXE.....	31

INTRODUCTION

Cette trousse d'activités s'adresse à l'ensemble du personnel éducatif et aux parents qui accompagnent des enfants de 10 à 12 ans. Elle vise la sensibilisation des enfants à l'importance du respect de leurs droits par des activités stimulantes. Cette trousse vous offrira l'opportunité de tenir une semaine d'activité sous la thématique des droits des enfants tout en favorisant leur développement global.

Saviez-vous que... un enfant qui connaît ses droits est moins vulnérable face à la violence? En effet, l'un des facteurs de vulnérabilité des enfants face à la violence est le manque d'information. Pour cette raison, lorsqu'un enfant sait reconnaître la violence et connaît ses droits, il sera plus à même de les faire respecter qu'un enfant qui n'a pas ces connaissances.

La Journée Nationale des Enfants

Depuis 1993, la Journée Nationale des Enfants est célébrée partout au Canada. Elle souligne l'adoption par les Nations Unies de deux documents sur les droits des enfants, à savoir la Déclaration des droits de l'enfant, le 20 novembre 1959 et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le 20 novembre 1989.

ESPACE Abitibi-Est

ESPACE Abitibi-Est est un organisme communautaire autonome qui est reconnu pour son programme éducatif de prévention de la violence faite aux enfants. Nous sommes implantés à Val-d'Or depuis 1988 et l'organisme est accrédité et membre actif du Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ). Sa mission : que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence. C'est la raison pour laquelle, encore cette année, ESPACE veut promouvoir l'importance du bien-être de tous les enfants de la société, en cette journée du 20 novembre.

1. VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO ANIMÉE

Compétences à développer : Langage oral et littéraire, domaines affectif et social.

Objectifs : Amener les enfants à reconnaître qu'ils ont des droits



En 2020, ESPACE Abitibi-Est a publié une vidéo animée, intitulée *Alex et les droits des enfants* d'environ 3 minutes qui présente de manière simple et ludique les droits des enfants. Vous pouvez trouver cette vidéo sur YouTube en suivant le lien suivant :

- ♦ <https://www.youtube.com/watch?v=MwENPP5S2EU>

Retour sur la vidéo animée portant sur les droits des enfants

Afin d'effectuer un retour intéressant sur la vidéo, voici quelques questions que vous pouvez poser aux enfants et qui les aideront à pousser leurs réflexions sur leurs droits :

- ♦ **Qu'est-ce qu'un droit?** Un droit, c'est quelque chose dont tu as de besoin pour bien vivre, pour être en sécurité et en santé. Par exemple, manger est un droit.
- ♦ **Quels sont les droits qu'Alex nomme dans la vidéo?**
 - Le droit d'avoir un nom;
 - Le droit d'exprimer son opinion;
 - Le droit de choisir ses amis;
 - Le droit d'aller à l'école;
 - Le droit à des soins quand elle ou il est malade;
 - Le droit que quelqu'un s'occupe spécialement d'elle ou de lui, même si elle ou il ne vit pas avec ses parents;
 - Le droit d'être protégé contre la violence.
- ♦ **Savez-vous quels autres droits les enfants ont?** Voici d'autres idées :
 - Le droit à de la nourriture bonne pour la santé;
 - Le droit de dormir;
 - Le droit de jouer;
 - Le droit de parler la langue que tu veux;
 - Etc.
- ♦ **Est-ce que ça veut dire qu'on a le droit de faire n'importe quoi, n'importe quand?** Non, parce que les droits de tout le monde sont importants. C'est pour ça qu'il y a des règlements partout.

2. RELATIONS ENTRE LES DROITS

Compétences à développer : Ouverture sur le monde, réflexion sur des questions éthiques.

Objectifs : S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.

Cette activité est inspirée de la *Trousse d'activités et de fiches pédagogiques sur les Droits, désirs et besoins* créée par Unicef.

ACTIVITÉ

- 1- Utilisez les **fiches** des enfants du monde fournies aux pages **9 et 10**. L'activité peut se faire soit en équipe ou individuellement.
- 2- À l'aide de la Convention relative aux droits de l'enfant qui se trouve à la page **27**, demandez aux enfants de trouver le ou les droits qui ont été bafoués dans l'histoire.
- 3- La classe discute :
 - ♦ Quelle différence y a-t-il entre les "désirs" et les "besoins"?
 - ♦ Pourquoi certains "besoins" doivent-ils être protégés en tant que droits?
 - ♦ Pourquoi, dans l'histoire, a-t-on refusé ces droits aux enfants?
 - ♦ Que peut-on faire pour mieux protéger ces droits?

2.2 FICHES DES ENFANTS DU MONDE



Mes frères vont à l'école des environs, mais je suis la seule fille. Comme ma famille a besoin de moi pour les tâches ménagères, je ne peux pas aller à l'école. J'ai 7 ans.



À l'âge de 9 ans, j'ai commencé à travailler dans une manufacture de tapis, 12 heures par jour. À présent, j'ai 12 ans, et le patron veut que je travaille plus longtemps chaque jour.



J'ai 13 ans. Mon pays se bat contre un autre pays depuis 3 ans pour une question de frontière. Un capitaine de l'armée est venu chez moi pour me dire que je devais devenir soldat et combattre pour mon pays, parce que je suis grand et fort.



J'ai 16 ans et je vais à l'école chaque jour. Lorsque je rentre, j'aide mes parents au magasin jusqu'au soir. Puis je prends mon repas, je fais la vaisselle et je m'occupe de mes frères et sœurs pendant que mes parents terminent leur travail au magasin. Lorsque les plus jeunes vont se coucher, j'essaie de faire mes devoirs. En général, je suis trop fatiguée alors je m'endors.



J'ai 9 ans et ma famille n'a pas beaucoup d'argent. Nous vivons dans deux petites pièces. Nous transportons l'eau depuis le puits situé à un kilomètre. Dans notre village, les maisons n'ont pas de toilettes, alors nous utilisons la fosse qui se trouve au bout de la rue.

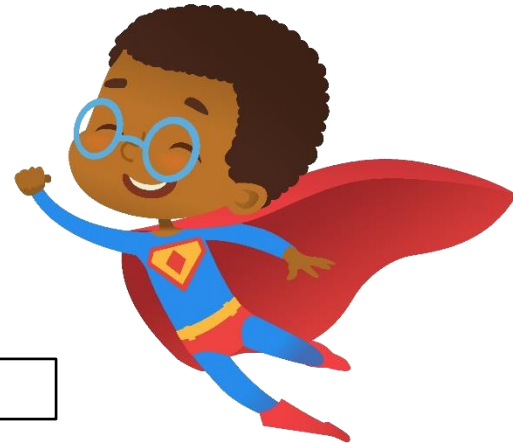
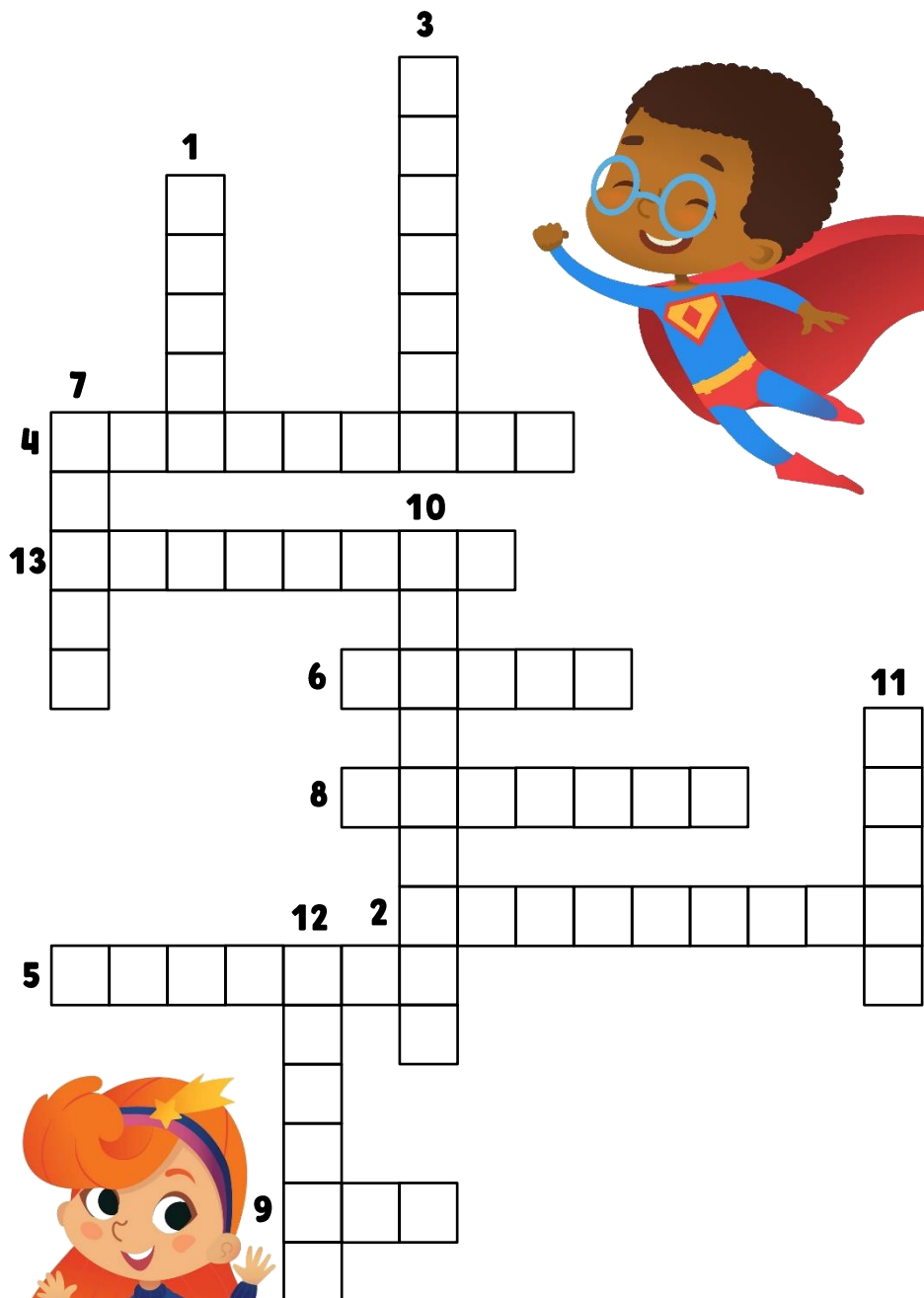


J'ai 10 ans. Je parle la langue que mes parents, mes grands-parents et toute ma famille ont toujours parlée. À l'école, aucun des professeurs ne parle ma langue, et ils ne m'autorisent pas à la parler non plus. Ils disent que nous devons tous apprendre à parler leur langue.

MOT CROISÉ SUR MES DROITS

- ♦ À l'aide de la *Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (P.25)*, trouve les mots manquants dans les phrases et place-les dans la grille.

- 1- Tu as le _____ d'avoir une identité.
- 2- Tu as le droit de _____ tes droits!
- 3- Tu as le droit d'exprimer ton _____.
- 4- Tu as le droit à de la nourriture, à des _____, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin.
- 5- Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te _____.
- 6- Tu as droit aux meilleurs _____ de santé possibles.
- 7- Tu as le droit de _____.
- 8- Ta _____ a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.
- 9- Tu as droit à un _____.
- 10- Tu as le droit de choisir ta religion et tes _____.
- 11- Tu as le droit de _____ et de te reposer.
- 12- Convention relative aux droits de l'_____ des Nations Unies.
- 13- Tu as le droit d'être protégé contre la _____.



3.2 CORRIGÉ DU MOT CROISÉ

1- Tu as le droit d'avoir une identité.

2- Tu as le droit de connaître tes droits!

3- Tu as le droit d'exprimer ton opinion.

4- Tu as le droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin.

5- Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège.

6- Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles.

7- Tu as le droit de vivre.

8- Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

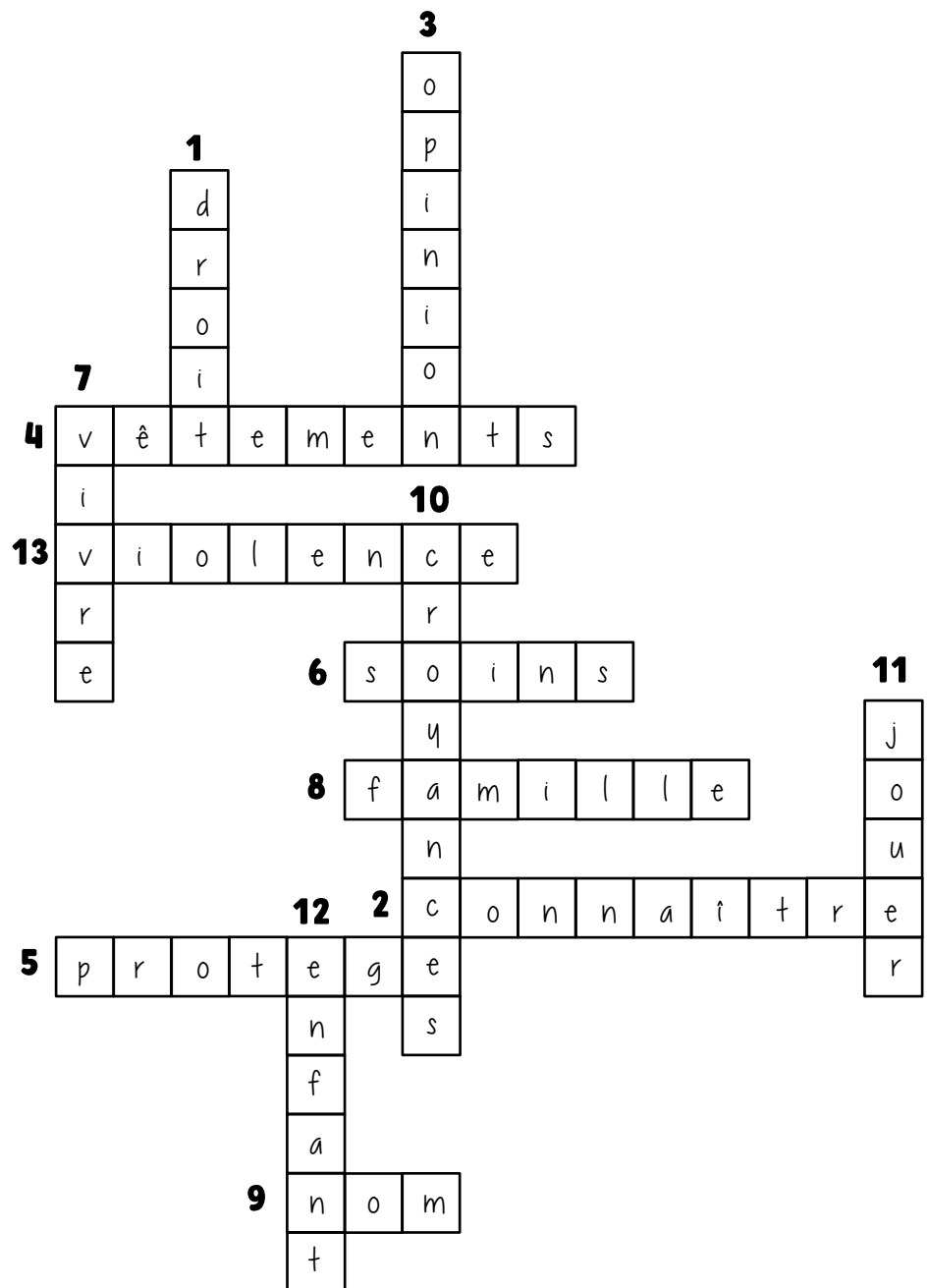
9- Tu as droit à un nom.

10- Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances.

11- Tu as le droit de dormir et de te reposer.

12- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

13- Tu as le droit d'être protégé contre la violence.



4. QU'EN PENSEZ-VOUS?

Compétences à développer : Communiquer oralement, exprimer son opinion, réfléchir sur des questions éthiques.

Objectifs : Que les jeunes connaissent mieux leurs droits et en discutent respectueusement.

Cette activité est tirée du *Guide d'activités de l'enfant pour la Journée nationale de l'enfant* produit par le gouvernement du Canada.

PRÉPARATION

- 1- Imprimez les diagrammes (il en faudra 1 par énoncé) et les énoncés qui se trouvent aux pages suivantes.
- 2- Découpez les feuilles avec les diagrammes en deux, de sorte à avoir deux diagrammes par feuille imprimée. Collez les diagrammes sur les murs de la classe.
- 3- Découpez les énoncés et collez-les sur les murs (un énoncé par diagramme).

ACTIVITÉ

1- Donnez un marqueur à chaque participant. Demandez aux participants de se déplacer dans la pièce et de dessiner un point sur chaque diagramme « Qu'en pensez-vous », afin de donner leur appréciation de chaque énoncé. Ils doivent placer un point sous le visage content s'ils approuvent entièrement l'énoncé, un point sous le visage interrogateur s'ils ne sont que partiellement en accord, ou un point sous le visage triste s'ils ne sont pas du tout d'accord. Les participants doivent placer leurs points sans se préoccuper des choix des autres.

Note : Les énoncés suivants visent à encourager la discussion, mais ne doivent pas être présentés comme des états de fait. La méthode utilisée dans cette activité permet aux participants de donner leur opinion anonymement. Seuls les participants à l'aise à l'idée de communiquer leur opinion participent à la discussion de groupe.

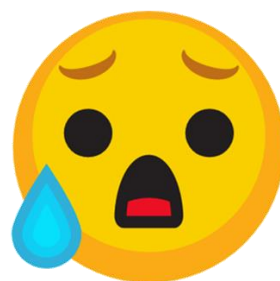
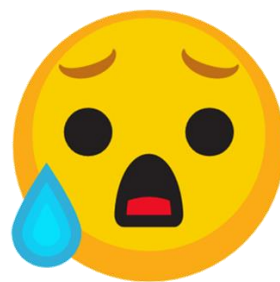
Énoncés	Droit de l'enfant correspondant
Les parents doivent pouvoir lire le journal intime de leur enfant.	Droit à la vie privée
Les enfants doivent faire du sport seulement s'ils ont de bonnes notes à l'école.	Droit de jouer

Les enfants doivent disposer de tout l'argent qu'ils veulent.	Désir, non lié à un droit
Les enfants doivent porter les vêtements les plus à la mode.	Formulation qui en fait un désir.
S'ils ne sont pas d'accord, les enfants doivent pouvoir dire ce qu'ils pensent.	Droit à son opinion
Les parents devraient choisir les amies et les amis de leurs enfants.	Droit de choisir ses amies ou ses amis
Les enfants ne devraient jamais tyranniser d'autres enfants.	Droit à la protection
La malbouffe est bonne pour le développement des enfants.	Droit à des aliments nutritifs.

2- Chacun s'assoit lorsqu'il a terminé. Discutez des résultats pour chaque diagramme. Posez la question suivante : Pourquoi avez-vous adopté ce point de vue? Êtes-vous étonnés des résultats? Avez-vous eu de la difficulté à décider où placer votre point? Pourquoi?

3- Demandez aux participants de former des paires. Distribuez une copie de la Convention relative aux droits des enfants des Nations Unies qui se trouve à la page **27**. Expliquez que la Convention est une liste des droits de l'enfant que les gouvernements de presque tous les pays se sont engagés à faire respecter. Les droits de l'enfant peuvent être considérés comme des choses essentielles dont tous les enfants ont besoin pour vivre heureux et en bonne santé.

4- Chaque paire de participants consulte la Convention pour trouver le droit correspondant à chaque énoncé (voir les réponses ci-dessus). Discutez des réponses avec tout le groupe.



LES PARENTS DOIVENT POUVOIR LIRE LE JOURNAL INTIME DE LEUR ENFANT.

LES ENFANTS DOIVENT FAIRE DU SPORT SEULEMENT S'ILS ONT DE BONNES NOTES À L'ÉCOLE.

LES ENFANTS DOIVENT DISPOSER DE TOUT L'ARGENT QU'ILS VEULENT.

LES ENFANTS DOIVENT PORTER LES VÊTEMENTS LES PLUS À LA MODE.

S'ILS NE SONT PAS D'ACCORD, LES ENFANTS DOIVENT POUVOIR DIRE CE QU'ILS PENSENT.

LES PARENTS DEVRAIENT CHOISIR LES AMISES ET LES AMIS DE LEURS ENFANTS.

LES ENFANTS NE DEVRAIENT JAMAIS TYRANNISER D'AUTRES ENFANTS.

LA MALBOUFFE EST BONNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.

5. JEU FUTURAVILLE : ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE!

Compétences à développer : L'entraide, l'affirmation de soi, réfléchir sur des questions éthiques en lien avec la violence.

Objectifs : Que les jeunes soient plus outillés pour faire face à diverses situations de violence, qu'ils connaissent les ressources pour les aider.

Nous vous invitons à jouer en classe, ou encore de présenter le jeu FUTURAVILLE : Ensemble contre la violence! aux jeunes pour qu'ils puissent y jouer à la maison.

FUTURAVILLE: Ensemble contre la violence! est un jeu en prévention de la violence créé pour les enfants de 9 à 12 ans. Le jeu est pensé en fonction que l'enfant puisse y jouer seul, mais peut également prendre la forme d'une activité entre l'adulte et l'enfant.

Ce que l'on retrouve dans le jeu:

- ♦ Dans FUTURAVILLE, l'enfant part en mission: trouver les 5 personnages qui ont besoin d'aide dans la ville, chercher des indices pour comprendre ce qui se passe dans leur vie et aider ceux-ci à trouver des solutions/stratégies pour se sentir mieux.
- ♦ À la fin de chaque tableau, les enfants auront accès à un mini-jeu amusant avant de partir à la recherche du prochain enfant ayant besoin de son aide.
- ♦ Voici un aperçu des 5 situations que l'on retrouve dans le jeu.

→ **Karam :**

Karam est témoin d'une situation d'intimidation à l'école. Non seulement Mylène intimide Joey depuis longtemps, mais Karam est également ami avec les deux. Il aimerait que Joey puisse jouer avec eux et que Mylène arrête, mais il ne sait pas quoi faire...

→ **Kimi :**

Kimi adore la danse! Elle s'est d'ailleurs fait une nouvelle amie qui a la même passion qu'elle sur l'application Tac-o-tac. Elles échangent sur le web depuis quelque temps et maintenant, sa nouvelle amie aimerait la rencontrer en vrai. Elles ont rendez-vous au parc après l'école, mais Kimi est inquiète et se met à douter. Elle n'a jamais vu cette personne. Est-ce une bonne idée d'aller seule à ce rendez-vous?

Cléo :

Cléo se sent triste, car elle voit souvent ses parents se disputer. Son père crie souvent après sa mère et parfois, il la frappe et lui fait des menaces. Cléo aime ses parents, mais elle n'aime pas du tout voir son père agir comme ça avec sa mère... Elle aimerait qu'il arrête. Que devrait-elle faire?

→ **Andrea :**

Andrea se fait souvent garder par son cousin. Son cousin joue dans un band et est très bon musicien! Andrea adore la musique et aime beaucoup passer du temps avec son cousin. Mais quand celui-ci vient le garder, il le force aussi à faire des choses qu'Andrea n'aime pas du tout... Andrea ne se sent pas en sécurité quand il est seul avec son cousin. Ses parents s'apprêtent justement à partir et son cousin arrive. Oh non! Que devrait-il faire?

→ **Luc :**

Luc est triste et a peur. Il aime beaucoup sa maman, mais parfois elle lui cri des noms et le frappe. Ça arrive souvent et Luc n'aime pas ça du tout. Il ne se sent pas en sécurité et aimerait que sa mère arrête de faire ça. Il se demande quoi faire...

♦ **La Zone ESPACE:**

En tout temps durant le jeu, les enfants peuvent accéder à la Zone ESPACE dans la ville. Dans cette section, les enfants peuvent y retrouver des informations sur différents sujets tels que: Les droits des enfants, explication des types de violence que l'on retrouve dans le jeu, un rappel des stratégies à utiliser s'ils sont victimes ou témoins de violence, des ressources d'aide, etc.

Accéder au jeu

Accéder, peu importe l'appareil utilisé, à cette page web:
www.espacesansviolence.org/jeunesse

Sur cette page se trouve toutes les informations concernant le jeu, ainsi que les liens vers:

- ♦ La version en ligne pour jouer à partir d'un ordinateur
- ♦ Un lien vers le jeu dans Apple Store pour les appareils Apple
- ♦ Un lien vers le jeu dans Google Play pour les appareils Android



6. DEUX MAINS VALENT MIEUX QU'UNE

Compétences à développer : Communiquer oralement, réfléchir sur une question éthique.

Objectifs : Que les jeunes analysent les droits et les responsabilités qui sont liés entre eux.

Cette activité est tirée du *Guide d'activités de l'enfant pour la Journée nationale de l'enfant* produit par le gouvernement du Canada.

ACTIVITÉ

Explication de l'activité :

1- Discutez du sens de l'expression « aller de paire ».

2- Expliquez que les droits et les responsabilités « vont de paire ». Vous ne pouvez avoir de droits sans responsabilités. Par exemple, les enfants ont droit à une vie privée. Ils ont aussi pour responsabilité de respecter la vie privée des autres.

3- À l'aide de papier ou carton blanc, ou de couleur, invitez les jeunes à tracer leurs deux mains, puis de découper la forme obtenue.

4- Demandez aux participants de choisir un droit de l'enfant et de l'écrire avec une illustration, dans la forme de la main gauche. Demandez ensuite aux participants de choisir une responsabilité en lien avec le droit choisi et de l'illustrer dans la forme de la main droite.

5- Invitez ensuite chacun des participants à dire au groupe quel droit et quelle responsabilité ils ont choisis.



7. MESSAGES CODÉS

♦ Découvre les quatre messages à l'aide du code suivant.

A = ☹	B = ✖	C = *	D =]	E = ☾	F = ⌚	G = ●	H = ◇	I = ▸	J = ▲
K = ✂	L = 🖨	M = ○	N = ☒	O = ☿	P = ◆	Q = ⚙	R = ➡	S = ♥	T = ◇
U = ↑	V = ∞	W = ★	X = ➞	Y = ■	Z = ❖	À = ▽	Ê = ♠	É = ≈	' = ←

1. 🖨☾♥ ☾☒⌚☹☒◇♥ ☾◇ 🖨☾♥ ☹]☿🖨☾♥*☾☒◇♥
♥☿☒◇]☾♥ *▸◇☿■☾☒♥]↑ ○☿☒]☾ ▲☿↑▸♥♥☹☒◇
]☾]➞☿▸♥ ☾◇ ▸🖨♥]☿∞☾☒◇ 🖨☾♥ ☾➞☾➞*☾➞
➞☾♥◆☿☒♥☹✖🖨☾○☾☒◇.

2. ☹↑ *☹☒☹]☹ ☾◇]☹☒♥ 🖨☾ ○☿☒]☾,]☾
☒☿○✖➞☾↑➞ ☾☒⌚☹☒◇♥ ♥☿☒◇ ◆➞▸∞≈♥]☾♥
]➞☿▸♥ ⚙↑▸ 🖨☾↑➞ ◆☾➞○☾◇➞☹☾☒☒]☾
♥↑➞∞▸∞➞☾ ☾◇]☾ ♥←≈◆☹☒☿↑▸➞.

3. ◇☿↑♥ 🖨☾♥ ▲☾↑☒☾♥ ☿☒◇ 🖨☾♥]➞☿▸♥
≈☒↑○≈➞≈♥]☹☒♥ 🖨☹ *☿☒∞☾☒☒☿☒
➞☾🖨☹▸∞☾ ☹↑➞]➞☿▸♥]☾ 🖨←☾☒⌚☹☒◇.

7.2 CORRIGÉ MESSAGES CODÉS

1- Les enfants et les adolescents sont des citoyens du monde jouissant de droits et ils doivent les exercer responsablement.

2- Au Canada et dans le monde, de nombreux enfants sont privés des droits qui leur permettraient de survivre et de s'épanouir.

3- Tous les jeunes ont les droits énumérés dans la Convention relative aux droits de l'enfant.



8. CRÉEZ VOTRE PROPRE RUBAN BLEU

Compétences à développer : Créativité.

Objectifs : Que les enfants comprennent le symbole du ruban bleu pour la Journée Nationale des Enfants.

ACTIVITÉ

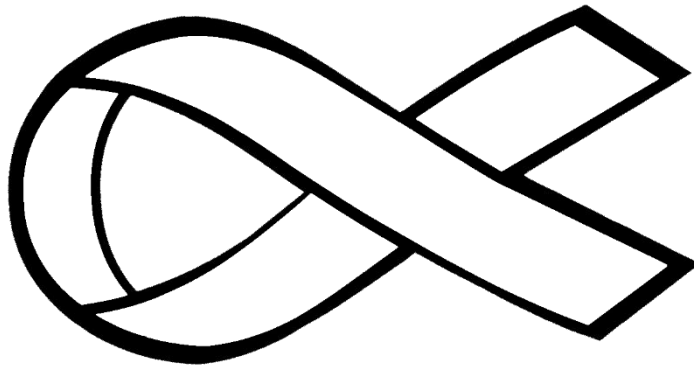
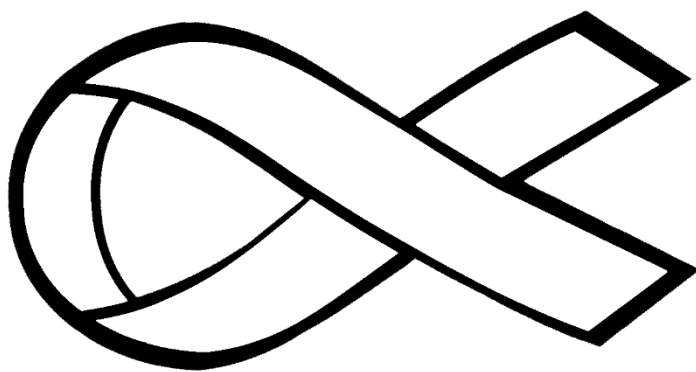
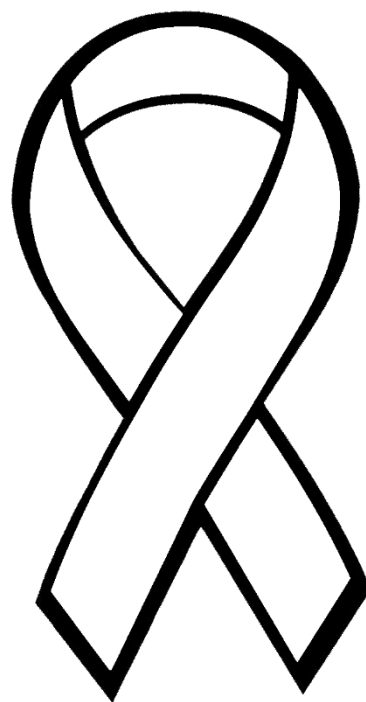
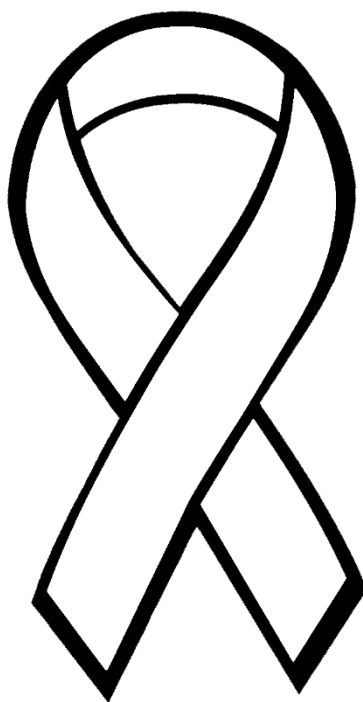
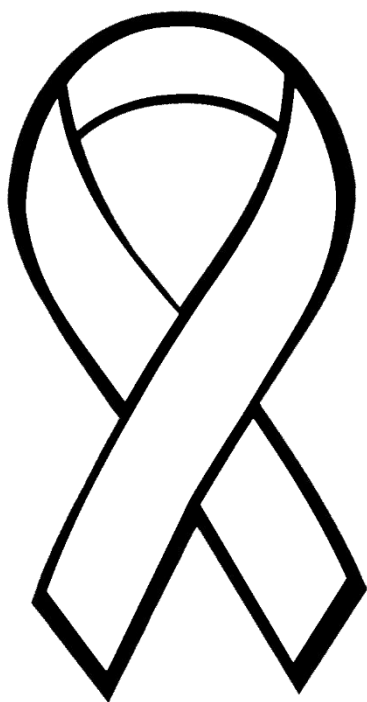
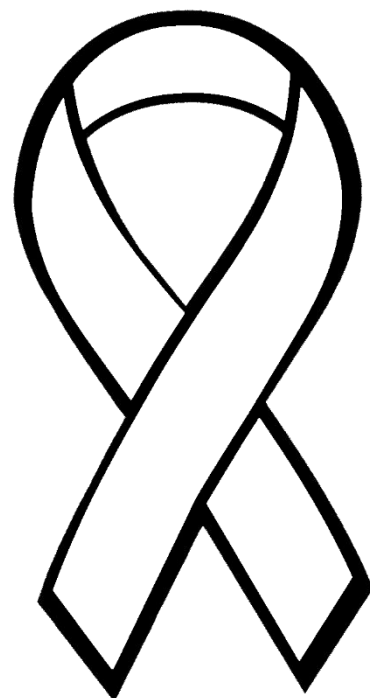
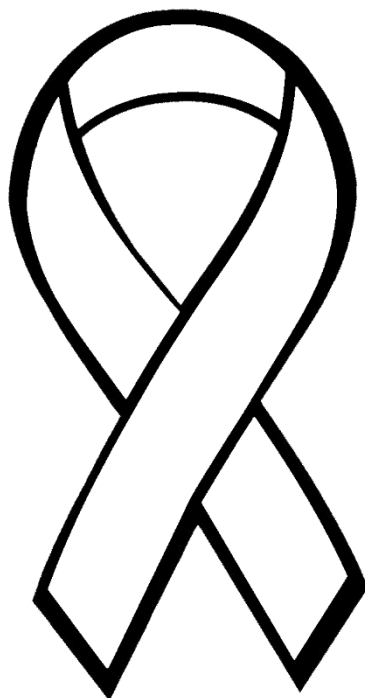
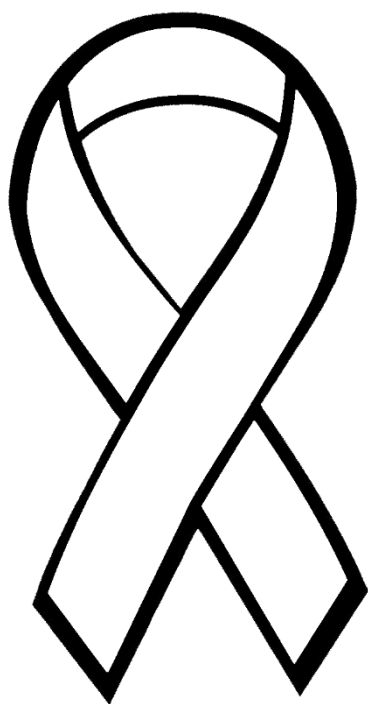
Le ruban bleu est le symbole de la Journée Nationale des Enfants. Le bleu est une couleur qui symbolise la paix, le calme, la volupté. Elle est symbole de fraîcheur et de pureté, ce qui représente bien l'enfance !

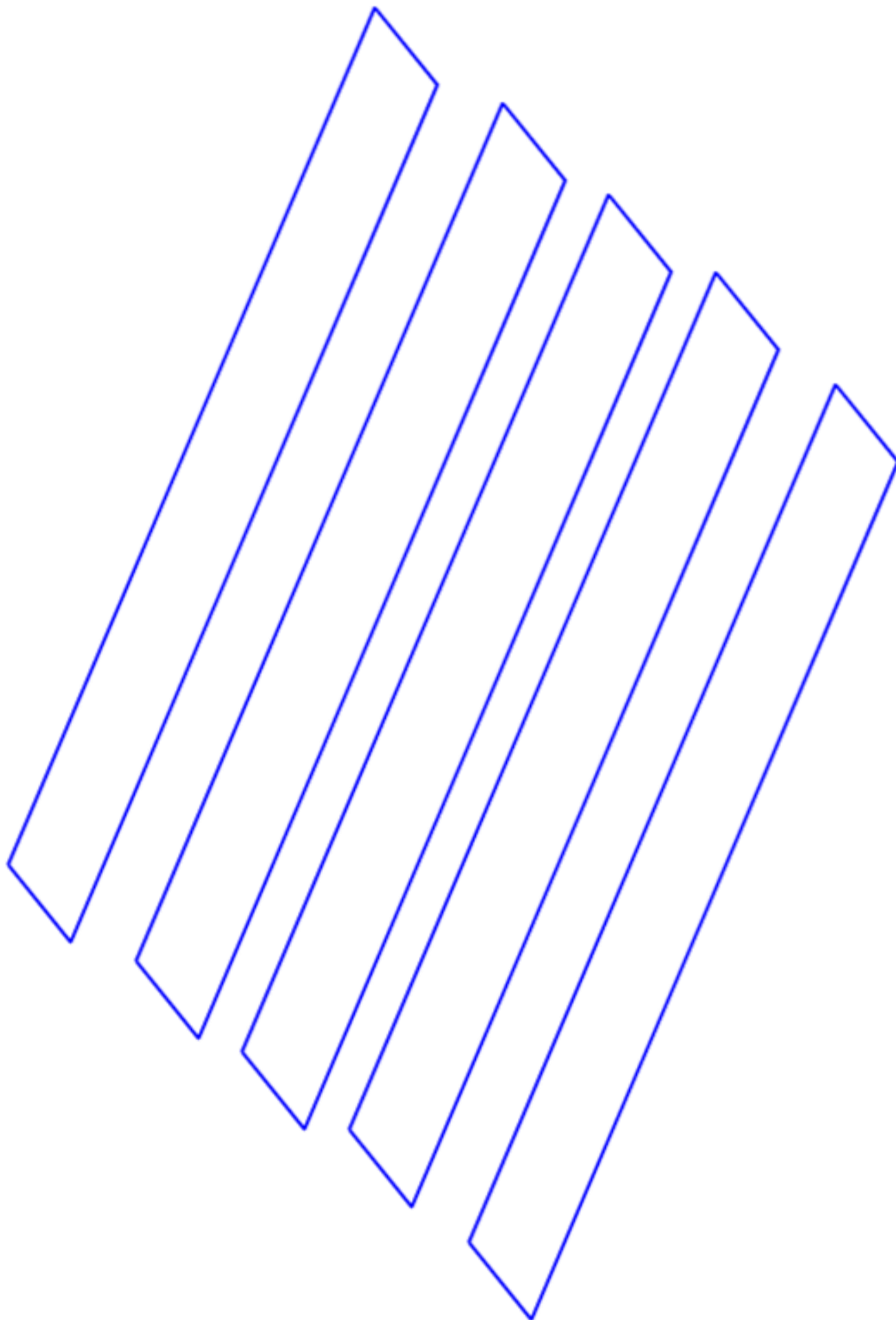
1- Vous pouvez choisir d'imprimer une des 2 pages suivantes pour que les enfants aient un modèle de ruban à colorier. Le premier est un ruban déjà formé. Le second est plus facile à découper, mais doit être plié.

2- Vous pouvez également demander aux enfants de faire le ruban sur une feuille blanche.

3- Invitez les enfants à décorer le ruban comme ils le souhaitent.

4- Vous pouvez également inviter les enfants à porter le ruban bleu lors de la journée du 20 novembre (ou avant). Sur leur chandail, leur bureau, etc.





9. OEUVRE COLLECTIVE

Compétences à développer : travail d'équipe, persévérance, créativité

Objectifs : créer une œuvre qui demandera l'aide de plusieurs enfants.

Nous vous invitons, votre groupe ou votre milieu, à créer une œuvre collective pour célébrer la Journée Nationale des Enfants. Plus bas, vous y verrez les idées que nous avons ressorties pour vous inspirer. Cependant, si vous avez une autre idée d'œuvre que vous souhaiteriez afficher, n'hésitez pas à modifier les idées qui sont proposées.

Si votre groupe ou votre milieu participe à la création d'une œuvre collective, nous serions très heureuses de recevoir des photos de l'œuvre à l'adresse suivante : innovation@espaceabitibi.org

IdÉE 1 — Créer une œuvre collective à partir d'un tronc d'arbre et des branches. Les enfants peuvent venir mettre leur empreinte de main (avec de l'encre ou de la peinture) sur les branches pour faire les feuilles de l'arbre.



idÉE 2 — Célébrer les droits des enfants partout dans le monde. La Convention relative aux droits des enfants vaut pour tous les enfants sur la Terre. C'est pourquoi nous vous proposons comme œuvre collective de dessiner, imprimer ou autre une planète terre. Autour de la planète, les enfants peuvent venir mettre leur empreinte de main (avec de l'encre, de la peinture, etc.), en solidarité avec tous les enfants du monde. Voici un exemple de ce à quoi pourrait ressembler l'œuvre collective.



Avec les œuvres collectives, vous pourriez ajouter une phrase significative à mettre au-dessus ou au-dessous du projet. Voici un exemple :

Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité.

ANNEXE



LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES

en langage clair

Au Canada et dans le monde entier, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, chaque enfant possède des droits. Les droits désignent tout ce que tu dois avoir pour survivre, t'épanouir et réaliser pleinement ton potentiel. Les droits ont tous la même importance et sont interdépendants. Chaque être humain possède ces droits dès sa naissance et personne ne peut les lui enlever.

UNICEF Canada souhaite vous aider, toi et ton école, dans votre exploration des droits, du respect et des responsabilités, afin de favoriser ton bien-être et celui des autres, autant ici, au Canada, qu'ailleurs dans le monde. L'initiative Écoles Respectueuses des Droits s'inspire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention) et son objectif consiste à assurer l'inclusion et le respect de chacun et chacune. Cette initiative offre notamment des occasions significatives d'exprimer tes opinions au sujet de ton école afin d'en faire la meilleure école qui soit.

Article 1

Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.



Article 2

Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3

Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4

Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.



Article 5

Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.



Article 7

Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité.

Article 6

Tu as le droit de vivre.

Article 8

Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10

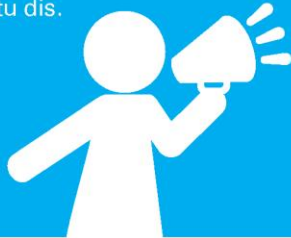
Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.



Article 13

Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14

Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15

Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.



Article 16

Tu as droit à ta vie privée.



Article 17

Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20

Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21

Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.



Article 22

Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.

Article 23

Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24

Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.

Article 25

Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26

Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27

Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28

Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.



Article 29

L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30

Tu as le droit d'avoir, ou de choisir, ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.



Article 31

Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'abus sexuel.

Article 35

Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.

Article 37

Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38

Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.

Article 39

Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40

Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.



Article 41

Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42

Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Article 43-54

Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent de travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.



C'est le
moment

de nous faire
ENTENDRE!

LA JOURNÉE
NATIONALE
DE L'ENFANT

unicef 
canada

unicef.ca/fr/article/personnel-enseignant

Ce texte n'est pas une version officielle de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Le texte officiel est accessible au unicef.org/french/crc.



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

691, 2^e avenue
Val-d'Or (Québec), J9P 1W5.
Tél : (819) 824-3572
Courriel : info@espaceabitibi.org
Site : www.espacesansviolence.org/abitibiest